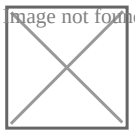

Peut on changer la garde d'un enfants ?

Par **Djonibigoude**, le **16/11/2009** à **10:50**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis 8 ans, j'ai deux enfants (9 et 10 ans), la garde appartient à la mère. J'ai un droit de visite de 1 week-end end sur 2, et la moitié des vacances scolaires.
Nous habitons à 30 km de distance.
Voilà déjà quelques semaines que mes enfants me parlent de venir vivre avec moi et ma compagne qui elle même à une fille.
Mes enfants ont parlé de cette probabilité (de venir habiter chez nous) à leur mère.
Celle-ci m'a répondu par courrier en prétextant « …que mes enfants souffrent maintenant de pleurs, maux de ventre, cauchemars, vomissements, insomnies, incontinence, …pédopsychiatre, etc…)
Elle me menace de suspendre par le biais de son avocat mon droit de visite.

Qu'en est il d'une telle situation, ou sont mes droits, puis je demander malgré tout la garde des mes enfants ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés